

ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFP NATIONALE

Le 3 juillet 2026 – Caen

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 ET ACTIONS EN COURS 2026

Par le Président de la FFP, Henri BAVA

Présents et pouvoirs :

Présents : 83 dont 77 avec voix délibérative ; Pouvoirs : 17 ; Nombre total de voix : 94 voix

Nombre d'adhérents au 3 juillet 2026 : 647 avec voix délibératives (677 en tout)

Quorum : 65

Avec 94 voix, le quorum est atteint ; L'assemblée générale peut délibérer.

OUVERTURE ET REMERCIEMENTS

Je déclare ouverte l'Assemblée générale 2026.

- Remerciement : Franck GAILLET et le bureau régional qui nous accueille à Caen ainsi que l'ensemble des membres du bureau national de la FFP qui vont intervenir aujourd'hui

Ordre du jour de l'Assemblée générale

-
- | | |
|---------|--|
| 09H40 : | Rapport moral d'activité par Henri BAVA, Président de la FFP. |
| 10H00 : | Actions en cours, présentation par les membres du bureau. |
| 10H30 : | Les Chiffres-clé de la profession par Valhor |
| 11h30 : | Rapport financier par Eric CHABOT, Trésorier de la FFP. |
| 11h40 : | Présentation des actions régionales par les Président.e.s des régions FFP. |
| 12H30 : | Votes du rapport moral et des rapports financiers |

Discours d'ouverture du Président de la FFP

BILAN 2025

Cette année 2025, fortement influencée par l'organisation de l'IFLA World congress à Nantes en septembre a longuement et largement impliqué la FFP Nationale, la permanence et la FFP Grand Ouest. Qu'il en soient tous remerciés ici car cela restera un beau succès. **L'IFLA 2025 a réuni plus de 1400 personnes, de 64 pays différents.** Plus grand rendez-vous mondial dédié à l'architecture du paysage, l'édition de Nantes a été une grande réussite. Une semaine entière d'ateliers étudiants, de tables rondes, de visites, un forum partenaires et des soirées festives.

Prochaine édition : Hong-Kong en octobre 2026

Les actions entamées depuis :

- **De nouveaux locaux pour la FFP Nationale** pour et pour tous ceux qui passent par Paris. Si le siège demeure à Versailles, la permanence ainsi que la FFP IDF (merci à elle pour son aide à emménager) pourra travailler au sein de Maison du Paysage, 11 rue de Lourmel à Paris, qui rassemblera donc l'Unep, Qualipaysage et la FFP. De nouvelles synergies en perspectives à partir de septembre 2026 !
- La FFP est aujourd'hui **l'association de tous les paysagistes** : à la fois **des libéraux et des salariés, ainsi que des étudiants, soit 677 adhérent.e.s** repartis comme suit : libéraux 44 %, salariés 32 % et étudiants 18%.

La structuration de la FFP, avec un staff permanent de deux postes et demi, nous a permis de développer une meilleure organisation dans de nombreux domaines, notamment

- la **communication** continue **via le site web** rassemblant pour tous des documents ressources en téléchargement libre ainsi que des informations et actualités de la profession. Mais aussi un **accès réservé aux adhérent.e.s** à la newsletter, à une **veille paysage** (sélection mensuelle des meilleurs articles ; recommandation d'événements du mois : club ville aménagement, rencontres ...), à une **Bibliothèque thématique**: compilation des articles de la veille mais classés par grand thème (Urbanisme, agriculture, Gestion de l'eau, etc...) et aux **Annonces** emploi (payant pour les non-adhérents), concours, appel d'offres. Et toujours le magazine **Projets Paysage** permettant d'évoquer les grands chantiers et l'actualité de la filière deux fois par an. De même, organiser régulièrement le « Palmarès du Paysage » a le mérite de mettre à l'honneur des paysagistes concepteurs choisis par leurs pairs.

Le site internet offrait déjà un outil efficace d'échanges et d'informations croisées entre tous les membres et amis FFP. Chaque membre possède un espace personnel sur le site dont il peut disposer à sa guise pour créer sa communication au sein de cet outil collectif. Mais une nouveauté est apparue cette année :

- **ENFIN UN ANNUAIRE EN LIGNE POUR LES PAYSAGISTES DE LA FFP.** La FFP a engagé une refonte de son annuaire en ligne, avec quatre rubriques principales :
 - Architectes-paysagistes
 - Agences
 - Étudiants
 - Structures partenaires (« Amis FFP »)

Ces listes peuvent être filtrées par : Régions FFP et Noms.

Plus clair et mieux structuré, le nouvel outil a pour objectif de valoriser davantage les paysagistes concepteurs et les différentes formes d'exercice de la profession.

- **ZOOM sur l'onglet AGENCE**

Un onglet spécifique dédié aux agences de paysage* permet notamment d'améliorer la lisibilité de ces structures pour les maîtres d'ouvrage, les partenaires et le grand public. Un pictogramme permet également d'identifier les paysagistes salariés travaillant en agence.

Cette évolution s'inscrit dans une réflexion plus large engagée par la FFP sur la définition et la reconnaissance des agences de paysage*. L'objectif est de mieux structurer la profession tout en tenant compte de la diversité des pratiques professionnelles : agences spécialisées, structures pluridisciplinaires ou exercice individuel.

**La FFP travaille actuellement à la définition d'une agence de paysage. La définition retenue pour la mise en ligne de l'annuaire est la suivante : une agence de paysage est une agence de conception comportant un ou des actionnaire(s) architecte(s)-paysagiste(s), à hauteur minimale de 30%. Le pourcentage de 30% est transitoire et aura vocation à être augmenté.*

Rendre compte du succès du congrès IFLA 2025 :

- Mise en ligne des **conférences intégrales des keynote speakers** de l'IFLA **sur la chaîne Youtube FFP**, ainsi que la création de pastilles pour les réseaux sociaux.
- Une **publication papier** version française et version anglaise prêtes à la rentrée 2026, afin de retrouver les textes des conférenciers principaux, une sélection des articles scientifiques, mais aussi les lauréats des ateliers étudiants et les visites réalisées pendant cette semaine à Nantes.

La Feuille de route 2026 de la FFP en trois points :

1. Adopter en France, le titre intelligible, international, d'«**architecte paysagiste**»
2. Faire connaître ce qu'est une « **agence de paysage** »
3. Valoriser notre maîtrise d'œuvre spécifique du « vivant » en instaurant une « **professionnalisation** »

Concernant le **Titre Architecte-paysagiste**, les discussions sont en cours avec plusieurs instances.

- **IFLA World** : Soutien écrit du président de IFLA world Bruno Marques à architecte-paysagistes. Soutien international pendant le congrès mondial à Nantes et éclaircissement sur les appellations et les niveaux de formation correspondants :

Paysagiste concepteur = landscape designer = niveau bachelor

Architecte-paysagiste = landscape architect = niveau master

- **CNOA** : Discussions avec le CNOA: très favorable pour renforcer la protection des concepteurs par un lobby européen dédié),
- **VALHOR** : Soutien de l'interprofession Valhor : juriste, conseil auprès des cabinets, groupe de travail, etc...
- **Ministère de la Culture et MTE**: organisateurs des réunions
- **Ecoles de paysage et d'architecture**: plébiscité lors des réunions inter-écoles (janvier 2026)

Discussion autour d'une **définition d'agence de paysage**. Le Conseil d'administration de la FFP s'est réuni pendant plusieurs séances afin d'évaluer les incidences et possibles critères envisageables pour une définition opposable et équitable d'agence de paysage.

Avec l'aide du juriste Sylvain Salles, La définition juridique de l'agence de paysage pourrait être la suivante, nonobstant la discussion et l'arbitrage à arrêter s'agissant du quantum ;

« Constitue une agence de paysage toute structure dont plus de la moitié du capital et des droits de vote est détenue par une ou plusieurs personnes physiques titulaires de la qualification de concepteur paysagiste ou par une autre agence de paysage ».

UNE ANNEE DE DECISION DES GRANDS ENJEUX/ UN TUILAGE INDISPENSABLE POUR SOLIDEMENT AMORCER LE FUTUR

Cette discussion n'est pas encore tranchée, et devra l'être avant la fin du prochain mandat, en 2027.

Je vous annonce à présent que je ne me représenterai pas lors des prochaines élections, il faudra choisir une nouvelle équipe pour la FFP Nationale lors de la prochaine AG. Il s'agit de **préparer maintenant les bonnes bases pour enclencher**

la nouvelle mandature en 2027. Qui devra porter sur les sujets du titre, de l'agence, de la licence d'exercice et du lobbying au niveau européen et national.

Je laisse la parole aux membres du bureau pour poursuivre cette présentation des actions 2025-2026 que nous avons porté ensemble.

Les actions en cours et à venir – Bureau FFP

Bilan des Expériences de paysage, des événements en partenariat avec les écoles de paysages, et des actions entreprises avec le RAP par Béatrice Julien-Labruyère

Lancement de la plateforme « pratiques professionnels » sur le site web de la FFP et poursuite du groupe de travail « Rémunérations » et du chantier « Construction de la commande publique » par Juliette Ols

Actions mises en œuvres par la nouvelle commission juridique, par Cédric Chardon

Actions de la commission Enseignement, Formation & Recherche par Dany Hermel-Wiart

Actions en lien avec l'interprofession Valhor par Michel Audouy

Valorisation métier : animation et participation au sein d'Hortis, Qualipaysage et Valhor par Edith Vallet

Participation aux événements internationaux IFLA Europe par Nikola Watté

Présentation de l'étude Chiffres-clé des Paysagistes concepteurs 2026 – sur données 2025 par Aline Haeringer de Valhor

RAPPORTS FINANCIERS

par ERIC CHABOT, Trésorier de la FFP Nationale

Bonjour a toutes et bonjour a tous et ravi de vous retrouver pour cette année encore.

Bonjour a toutes et bonjour a tous et ravi de vous retrouver pour cette année encore.

je profite de ma prise de parole pour remercier toute l'équipe normande et en premier lieu son président Franck pour l'accueil et l'organisation de ce congrès.

Comme chaque année, j'ai le privilège de partager avec vous la présentation les comptes de notre association. Je vais essayer d'être clair et concis.

Comme tous les ans, nous avons 2 grands sujets a valider : le premier, le **BILAN 2025** et son résultat comptable, et le deuxième, le **BUDGET PRÉVISIONNEL 2026**.

A. LE BILAN 2025

L'année dernière, j'avais annoncé une année très incertaine puisque de nombreuses options n'avaient pas été levées autant sur le plan des recettes que sur le plan des dépenses.

Je confirme que l'année 2025 n'a été ni simple ni linéaire.

Mais finalement, je pense que cette année 2025 a été plutôt **réussie** avec un résultat comptable qui montre un résultat positif de :

+ 5 853,81 EUROS

Je le rappelle tous les ans mais c'est le résultat d'un travail du quotidien, un travail de fond, un travail rigoureux qui, depuis 2018, 8 ans déjà, nous amène à des résultats positifs et des comptes toujours dans le vert.

POURQUOI CE RESULTAT ?

Les **recettes** de 2025 ont été en hausse de plus de **5%** par rapport à 2024 avec un budget passant de 330 à **347 116 euros**.

Et les **dépenses** elles aussi en hausse par rapport à l'année précédente de près de **4%** passant de 327 à **341 262 euros**.

Comme vous en avez l'habitude depuis ces dernières années, nous allons passer en revue le bilan 2025.

A1- POUR LA PARTIE RECETTES

A1.1- LES ADHÉSIONS 2025.

Après des années de stagnation voire de légère érosion et un rebond en 2024, nous avons accueilli **677 adhérents** en 2025.

Pourtant, vous constaterez que le montant collecté est de **143 118 euros**, et est bien supérieur à l'année dernière.

A noter tout de même que la campagne d'adhésion auprès des étudiants a été plutôt réussie avec la gratuité de leur cotisation (avec près de 200 étudiants).

Globalement, ce niveau de collecte n'est tout de même pas une surprise puisque l'année dernière, j'avais provisionné **145 000 euros**.

J'ouvre juste une petite parenthèse sur les adhésions. Je reste convaincu que ça devrait être **le** chantier à mener pour les prochaines années avec des actions fortes et de nouveaux services aux membres. Comment fédérer mieux et comment fédérer plus dans les années à venir ?

C'est réellement une question de **représentativité** et je pense que ce n'est pas une fatalité et que rien n'est rédhibitoire.

A1.2- LES SUBVENTIONS MINISTÉRIELLES.

Deuxième élément de recettes, la subvention du Ministère de la transition écologique

En 2023, nous avons signé une nouvelle convention pluriannuelle avec le Ministère. Elle est triennale et court de 2024 à 2026 à raison de 65 000 euros/an.

Aussi, le montant reçu en 2025 a été de **65 000 euros**.

Je rappelle pour mémoire qu'une convention pluriannuelle permet d'avoir une **meilleure visibilité** sur nos actions et de les mener de façon plus sereine dans la durée.

A1.3- LES AUTRES POSTES DE RECETTES.

La redevance inhérente à l'organisation du **congres IFLA world 2025** à Nantes pour **80 055 euros**,

Quelques produits divers pour **30 143 euros** qui sont des produits financiers, les annonces ffp (pour rappel, ce sont des annonces d'emploi postées sur notre site internet et qui sont payantes pour les non-adhérents) et enfin la reprise de provisions pour **le licenciement** de Régine Debray qui représente à elle seule **17 737 euros**.

Ensuite, des produits partenaires (hors congres ifla) qui, sur 2025 ont été uniquement les recettes engendrées par l'organisation des expériences de paysage pour le montant de **28 000 euros**.

Puis, enfin, **800 euros** pour un écho des chantiers sur la revitalisation du plan d'eau des marins à la Peyrouse dans le Puy-de-Dôme.

Je remercie très sincèrement Xavier Bonnet pour cette contribution.

Ce qui représente une recette non négligeable de **138 998 euros**.

Aussi, nous arrivons à un montant global de recettes de **347 116 euros** en forte hausse par rapport à l'année précédente, plus de 5%.

Cette hausse de recettes est surtout due à un point qui est **très spécifique** à cette année 2025 ou nous avons organisé le **congres IFLA world** à Nantes et où la redevance a été bien au-delà de nos espérances avec un montant très substantiel de plus de 80 000 euros.

A2- **POUR LA PARTIE DÉPENSES**

A2.1- LES FRAIS DE PERSONNEL.

Le principal poste de charge est lié au **personnel** qui a été très important en 2025 et ce, pour une seule raison, le licenciement de Régine Debray.

Pour rappel, **ce licenciement** nous a été imposé et est issu d'un constat d'inaptitude par la médecine du travail après 3 ans d'arrêt maladie.

Entre indemnités de licenciement et indemnités compensatrices de congés payés, cette opération a largement contribué à alourdir ce poste de dépenses.

Ces dépenses ont donc été de **145 820 euros**.

A2.2- LES QUOTE-PARTS RÉGIONALES.

Le deuxième poste de charges est la **quote-part des cotisations** reversée aux régions pour **40 261 euros**.

A2.3- LES FRAIS DE STRUCTURE.

Le troisième poste est lié aux **frais de structures** et il est généralement stable.

Ce sont les frais inhérents à la bonne marche de la ffp et qui regroupent des postes comme le téléphone, le courrier, l'achat de petits matériels, les loyers, nos cotisations (IFLA, Valhor, Plante & cité, Adivet), les honoraires comptables et juridiques...

Cette année, ce poste a été en hausse par rapport à l'année précédente notamment sur des coûts supplémentaires concernant des questions **juridiques** et des frais **comptables** inhérents à la gestion du licenciement.

Nous avons donc eu un montant de dépense pour **57 825 euros**.

A2.4- LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT.

Le quatrième poste de charges est lié aux **frais de fonctionnement**.

Je rappelle que ces dépenses concernent les frais inhérents au fonctionnement du bureau national, de la permanence, des frais d'organisations diverses, de déplacements, de restauration, ou d'hébergement...

Ce poste est en général plutôt stable mais nous y avons intégré une dépense spécifique concernant l'IFLA world pour 37 000 euros.

Sans cette dépense exceptionnelle, on retrouve des niveaux normaux et conformes aux dernières années.

Ce poste représente **55 679 euros**.

A2.5- LES PROVISIONS ET AUX AMORTISSEMENTS.

Le cinquième poste est lié aux provisions et aux amortissements.

Ce poste a été de **5 275 euros**.

A2.6- NOS PRESTATAIRES.

Enfin, le dernier poste est constitué par les dépenses liées à **nos prestataires** et à l'organisation des diverses manifestations que nous mettons en place.

A chaque fois que nous organisons un événement, des charges apparaissent et qui sont compensées par des recettes que nous avons vu tout à l'heure.

Le montant de dépense pour ce poste a été en très forte baisse entre 2024 et 2025 pour arriver à **36 402 euros**.

Il s'agit principalement des dépenses liées aux captations et au montage des vidéos pour les expériences de paysage.

C'est ce que j'expliquais tout à l'heure en partie recettes. Ne pas organiser de congrès national en 2025 a permis de fortement limiter ces dépenses.

Ce qui nous amène a un montant de dépenses de **341 262 euros** et donc en hausse par rapport a 2024 et dont les raisons viennent d'être exposées.

Nous avons donc de nouveau réussi **collectivement** a obtenir un résultat positif de **5 853 euros et 81 centimes**.

Avant de passer au deuxième grand sujet, je souhaite ouvrir une première parenthèse.

J'entends me dire, pas d'opérations comptables pour le congrès national qui n'a pas eu lieu mais qu'en est-il des finances du congrès ifla ?

Excellente question. Et je vous répondrai que le budget IFLA a été construit et géré en complète autonomie, qu'il représentait plus 720 000 euros de dépenses pour plus de 765 000 euros de recettes, ce qui a apporté un bénéfice net pour nos comptes de **42 790,77 euros**.

Ce budget a été cogéré avec notre prestataire kit et nous avons fait validé les **comptes définitifs** par un commissaire aux comptes missionné par la ffp qui a lui-même certifié les montants.

Pas de surprise et transparence totale.

Je me permets d'ouvrir une dernière parenthèse pour vous faire le rappel de **4 points saillants** qui ont eu une forte incidence sur les finances de 2025 et un point spécifique qui aura une incidence maîtrisée sur les finances des années a venir.

- Tout d'abord, la confiance renouvelée du **ministère** ce qui est un élément essentiel sur 2025 et qui augure bien d'une continuité sur les années a venir.
- Le maintien par le conseil d'administration de ma proposition de poursuivre la **gratuité** des adhésions pour les étudiants paysagistes.
- Le **déménagement** des bureaux FFP de Versailles à Paris-rue Lourmel.
Pourquoi ce changement :
En entérinant le départ définitif de Régine Debray et en ayant des salariées a Paris, Metz et Marseille, plus rien ne nous attachait physiquement a Versailles.
Aussi, une convention a été signée entre l'Unep, Qualipaysage et la FFP pour la location d'un bureau.
Le montant des loyers sera plus important qu'à Versailles d'ou une incidence sur nos finances des années a venir.
Par contre, pour une question d'affichage, le siège social de l'association FFP restera a Versailles.
- Les dépenses engendrées par le **licenciement** de Régine Debray qui ont eu un impact très fort sur nos finances 2025.
- Et enfin, l'excellente nouvelle de la fin d'année 2025 avec le **bénéfice annoncé de 42 790 euros** qui est le résultat d'une organisation sans faille de ce congrès mondial et qui restera sans nul doute gravé dans nos mémoires collectives et personnelle.
J'en profite la aussi pour remercier publiquement la FFP Grand-Ouest et en premier lieu son président Clément Ravet.
Merci pour tout.

B. LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

Passons donc au deuxième grand sujet, le budget prévisionnel **2026**.

2025 aura été une année incertaine, difficile, complexe avec malgré tout des valeurs sûres.

- L'assurance de **recettes** importantes par nos **partenaires** toujours très **fidèles** quelque soit nos actions,
- L'assurance d'un bon niveau de **subventions** et la **confiance** renouvelée du ministère,
- Des dépenses **maîtrisées et compensées** par des recettes inhérentes aux actions menées.

Cette année 2026 devrait démontrer de la **stabilité**, plus de **certitude**, une année beaucoup plus **sereine** avec encore de la rigueur et de la maîtrise sur nos dépenses et nos recettes. J'appelle de mes vœux une **année apaisée**.

Je le rappelle tous les ans mais construire un budget prévisionnel est toujours un pari sur l'avenir et un exercice complexe car les répercussions sont importantes sur notre trésorerie et sur notre capacité à mettre en œuvre des actions, à investir pour l'avenir.

Un prévisionnel doit toujours se construire avec grande **prudence et pragmatisme** et celui de 2026 ne fera donc pas exception. Prudent sur les recettes et attentif aux dépenses.

B1- POUR LA PARTIE DÉPENSES

Comme les années précédentes, nous allons commencer par la partie charges et dépenses.

B1.1- LES FRAIS DE PERSONNEL.

Ce poste était extrêmement stable pendant de longues années mais ces dernières années ont toutes été exceptionnelles et ce poste devenait difficile à provisionner.

Fort heureusement, nous allons retrouver de la **stabilité**.

Pas de licenciement prévus, pas de recrutement non plus, pas de changement sur les temps de travail de nos trois salariées. Aussi, je prévois donc pour cette année une provision de **110 000 euros**.

B1.2- LES QUOTES-PARTS RÉGIONALES.

Je vous propose d'inscrire **29 000 euros** qui correspond à 20% du montant des cotisations prévu pour 2026.

B1.3- LES FRAIS DE STRUCTURE.

En général, ces frais sont plutôt stables car ils concernent des postes **prévisibles**.

Cette année ne fera pas exception mais avec une nouveauté, les loyers parisiens.

Nous avons un bail depuis le 1^{er} avril mais j'ai négocié le paiement des loyers qu'à partir de septembre pour compenser les dépenses des travaux nécessaires à notre installation.

Aussi, pour cette année, je vous propose d'inscrire **61 400 euros**.

B1.4- LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT.

Il est sûr que ces frais de fonctionnement reviendront à un niveau plus traditionnel cette année.

Aussi, je vous propose donc d'inscrire **28 300 euros**.

B1.5- NOS PRESTATAIRES.

C'est un poste important d'une part par son montant très élevé et d'autre part par sa nécessité dans l'organisation de nos événements **car nous ne pourrions pas les mener seuls**.

Plus nous organiserons d'actions et plus ce poste sera élevé, c'est signe que nous avons encore et toujours de beaux projets à financer.

À nous d'être vigilant sur le fait que ces dépenses soient toujours compensées par des recettes. Pour ce poste, je vous propose d'inscrire **109 200 euros**.

Petite nouveauté cette année, à noter la provision prévue pour le projet de publication IFLA world 2025 pour **50 000 euros**. Il s'agit d'un magnifique ouvrage en cours d'élaboration.

Nous le verrons tout à l'heure mais cette dépense sera **intégralement** financée par une enveloppe issue d'une convention financière **FFP/Unep/Valhor**.

B1.6- NOTRE CONGRES NATIONAL.

Ces frais engagés correspondent à la tenue de l'assemblée générale ici à Caen.

Ce poste concerne les locations diverses, les frais de bouche, les animations, la sécurité, les défraiements... etc.

Je propose le montant de **51 000 euros**.

Ce sont des coûts très importants engagés pour bien vous accueillir et bien évidemment en adéquation avec les recettes partenaires inhérentes à l'organisation et dont nous parlerons dans la partie recettes-produits.

Ce qui fait que le budget prévisionnel 2026 - **partie charges et dépenses** sera de **388 900 euros** en très forte hausse au regard de l'année 2025.

Voilà pour les dépenses prévisionnelles pour 2026.

B2- POUR LA PARTIE RECETTES ET PRODUITS

B2.1- LES ADHÉSIONS 2026.

Je rappelle que les cotisations représentent près de 45% de nos ressources, c'est une contribution importante.

Aujourd'hui, nous avons une stagnation de nos effectifs mais avec le maintien d'un niveau de cotisation intéressant.

Pour cette année 2026, nous avons misé sur un montant moyen de la cotisation à 205 euros.

Je pense que c'est largement jouable.

Aussi, je propose de tabler sur 700 adhérents x 205 euros moyen soit **145 000 euros**.

B2.2- LES SUBVENTIONS MINISTERIELLES.

Nous avons **énormément** travaillé en 2023 pendant de longues semaines et grâce à un travail soutenu et des engagements forts, nous avons obtenu du Ministère une validation et la signature de la convention triennale 2024-2026.

Nous avons donc la certitude d'un soutien financier du ministère de 3 ans pour un montant de **65 000 euros par an**.

A ce jour, nous avons déjà perçu 32 500 euros et dans les tous prochains jours, le solde de subvention devrait être versé sur notre compte bancaire.

Aussi, je propose d'inscrire **65 000 euros**.

B2.3- LES PRODUITS DIVERS.

C'est un poste récurrent plutôt stable et mineur qui correspond aux intérêts bancaires et à la facturation des offres d'emploi sur le site internet de la ffp pour les non-adhérents.

Je propose d'inscrire la somme de **3 900 euros**.

Je l'ai dit et je le répète, chaque action, événement ou manifestation génèrent des charges avec une recherche constante d'un équilibre financier par la recherche de nouvelles recettes.

Les trois prochains points se concentrent sur ces recettes spécifiques.

B2.4- LES PRODUITS PARTENAIRES ISSUS DES EXPÉRIENCES DE PAYSAGE.

Nous prévoyons pour cette année le montant de **30 000 euros** soit 15 expériences de paysage à 2 000 euros/expérience.

A cette occasion, je voudrais remercier nos deux partenaires Aréa et Pro-Urba pour leur fidélité et leur soutien indéfectible depuis de très nombreuses années. **Merci à eux.**

B2.5- LES PRODUITS PARTENAIRES ISSUS DU CONGRES DES PAYSAGISTES.

Nous prévoyons pour cette année le montant de **95 000 euros** qui montre une nouvelle fois un engouement très fort de nos partenaires pour financer nos actions.

Je voudrais **tous** les remercier pour leur soutien indéfectible et sans qui nous ne pourrions pas organiser autant d'actions. **Merci à eux.**

B2.6- LES PUBLICATION IFLA WORLD 2025.

Et enfin **la publication IFLA world 2025** financée par l'enveloppe Valhor dont nous avons parlé tout à l'heure pour **50 000 euros**.

Il s'agit d'une recette prévisionnelle puisque cette enveloppe financera à l'euro près la dépense sur factures.

Pas de bénéfice pour cette opération mais l'assurance de publier un ouvrage de grande qualité sur cet événement 2025 hors norme organisé par la FFP.

Ce qui fait que le budget prévisionnel 2026 - **PARTIE RECETTES** sera de **388 900 euros**.

Et le budget prévisionnel 2026 est donc à **l'équilibre**.

J'ai déjà pris beaucoup de temps mais je voulais prendre un tout petit moment comme d'habitude pour remercier **Juliette, Anne-Charlotte et Marie** qui portent formidablement toutes les actions et les charges de la permanence FFP.

Mille mercis à elles.

Merci pour votre attention et merci pour votre confiance renouvelée.

Eric Chabot
Trésorier national

Votes du rapport moral et des rapports financiers

VOTE DU RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

- Nombre de voix pour : 94
- Nombre de voix contre : 0
- Nombre d'abstention : 0

Quitus est donné au rapport moral d'activité du Président

VOTES DES RAPPORTS FINANCIERS DU TRESORIER

- Nombre de voix pour : 94
- Nombre de voix contre : 0
- Nombre d'abstention : 0

Quitus est donné aux rapports financiers du Trésorier